



2EME AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT AVEC CAPACITES
MINIMALES

La conservation des forêts de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec capacités minimales pour la réalisation des travaux :

OUVERTURE DE PISTES FORESTIERES SUR 10 KM

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la :conservation des forêts de la wilaya d'Oran.

ADESSE : 01 RUE CHAHID CHIB TAIB FRANGE MARITIME –EL MANZEH, ORAN

Action	Lot N°	Commune	Lieux dits	Volume (Km)
OUVERTURE DE PISTES FORESTIERE	03	<i>Ain Kerma</i>	<i>Forêt de Madagh</i>	06

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Le dossier comprendra le nombre de document suivant :

I – Dossier de candidature

1- Déclaration de candidature ; remplie datée et signée ;

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

- ❖ n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;
- ❖ n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- ❖ est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- ❖ est inscrit au registre de commerce électronique code **101-103**;
- ❖ a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- ❖ détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

2- Une déclaration de probité ; remplie datée et signée ;

3- Les statuts pour les sociétés ;

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

A/ **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et de classification en cours de validité **catégorie 02 et plus et**, activité principale ou secondaire : travaux publics.

B/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) derniers années et ou C20 délivré et visé par les services des impôts et les références bancaires

C/ Capacités techniques :

Moyens humains : la liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés, CNAS et diplômes. Le nombre d'effectifs de main d'œuvre à utiliser par catégorie et par corps de travaux

Moyens matériels : Pour le matériel, joindre la liste des matériels et engins à utiliser pour le projet justifier par (la copie de cartes grises avec assurances en cours de validité) pour le matériel roulant et (les facture + et un PV d'inventaire visé par l'huissier) pour le matériel non roulant

NB : le matériel non justifie par ces documents ne sera pas pris en considération.

Référence professionnelles : Attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de cinq 05 jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

- 1- Copie du registre de commerce électronique
- 2- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- 3- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de inscrit au fichier national des fraudeurs
- 4- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois
- 5- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année (n-1)
- 6- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

2-L'offre technique comprendra

1. Une déclaration à souscrire remplie datée et signée ;
2. un mémoire technique justificatif (voir annexe)
3. Un planning détaillé des travaux.
4. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

3-L'offre financière comprendra :

1. la lettre de soumission remplis daté et signé ;
2. le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé ;
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé ;

Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

- Le sous détail des prix unitaires (SDPU)
- Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED)

- ELIGIBILITE DES CANDIDATS

♦ POUR LES ENTREPRISES :

1/ - Entreprise qualifiée en : travaux publics, principale ou secondaire en cours de validité catégorie **deux (II)** et plus avec registre de commerce « travaux forestiers » code **101-103**

Un chiffre d'affaire (moyenne des trois dernières années) égal ou supérieur à : **5.500.000,00 DA pour le lot n°03.**

- **Bilans financiers des trois dernières années.**
- **Ayant réalisé au minimum, un (01) projet délivré par une administration publique (justifiés uniquement par des attestations de bonne exécution) pour les travaux d'Aménagement ou ouverture de pistes forestières et doit être signée par un maitre d'ouvrage publique.**
- **Les moyens humains et matériels servant déjà à d'autres projets en cours d'exécution ne seront pas comptabilisés pour ce projet.**

NB : Les mêmes conditions d'éligibilité sont appliquées au groupement.

L'enveloppe extérieure portera la seule mention

**SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES**

2EME AVIS D'APPEL

D'OFFRES N° 06/2026 OUVERT AVEC CAPACITES MINIMALES

OUVERTURE DE PISTES FORESTIERES SUR 10 KM

Elle sera adressée à la conservation des forêts de la Wilaya d'Oran

Le délai de préparation des offres est fixé à **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La validité de l'offre est égale à la période de préparation des offres **111 jours** à compter du dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres. Le dépôt des offres se fera avant **11 h**

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la conservation des forêts de la Wilaya d'Oran, le même jour de dépôt des offres à partir de **11 h :15 mn** en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

LE CONSERVATEUR